Communiqué de presse

Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada

THE CANADIAN BAR ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

UDS Université de Sherbrooke

Publication des recommandations de l'étude nationale sur le mieux-être au sein de la profession juridique

Pour diffusion immédiate
12 décembre 2022

Les conclusions d'une récente étude nationale portant sur le mieux-être des professionnels du droit ont suscité des inquiétudes alarmantes concernant l'état de santé mentale des juristes canadiens.

Les recommandations issues de **cette étude,** qui sont désormais disponibles, sont un appel lancé à tous les intervenants de la communauté juridique – organisations employant des juristes, barreaux, associations d'avocats, professeurs de droit et formateurs du domaine juridique, magistrature et professionnels du droit eux-mêmes – pour les inciter à cerner les mesures qu'ils peuvent prendre pour apporter de re changements.

Entreprise par une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke sous la direction de la Pre Nathalie Cadieux, l'Étude nationale des déterminants de la santé psychologique des professionnels du droit au Canada a été financée par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada et l'Association du Barreau canadien.

Selon l'étude, les taux de détresse psychologique, de dépression, d'anxiété, d'épuisement professionnel et d'idéation suicidaire observés chez les juristes du pays sont considérablement plus élevés que dans la population active canadienne en général; en outre, ces troubles sont présents dans des proportions encore plus élevées chez les jeunes professionnels et les membres des groupes revendiquant l'équité.

Les recommandations détaillées qui sont publiées aujourd'hui proposent aux intervenants des solutions concrètes en matière de formation et mentorat, de culture organisationnelle, de sensibilisation et de levée des tabous, de ressources d'aide au mieux-être, d'adoption d'autres modèles d'affaires, de promotion de la diversité et d'attachement envers l'équilibre travail-vie personnelle.

« La Fédération salue les recommandations de la Pre Cadieux et de son équipe » a déclaré la présidente de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, Jill Perry, c.r. « La publication des recommandations constitue une étape importante des travaux en cours dans le cadre de l'Étude nationale sur le mieux-être. La Fédération, qui s'emploie actuellement à les examiner attentivement, est impatiente de faire équipe avec ses partenaires de la profession juridique au moment où celle-ci s'apprête à tracer la voie menant vers des actions concrètes et transformatrices. »

« Les données publiées il y a quelques semaines jettent un éclairage puissant sur le lourd tribut que le travail quotidien fait payer aux professionnels du droit », selon le président de l'Association du Barreau canadien, Steeve Bujold, qui lance l'appel suivant : « Je demande à tous les dirigeants et professionnels du Canada d'examiner les façons dont nous exerçons nos activités de sorte qu'ensemble, nous puissions créer des environnements de travail sains, libérés des préjugés visant la santé mentale. Ces recommandations nous serviront de guide pour les prochaines années dans la poursuite de nos efforts en ce sens, et j'espère pouvoir échanger davantage sur cet enjeu important. »

Selon la Dr Nathalie Cadieux, Ph. D., CRHA, professeure agrégée et chercheure principale à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke, en fin de compte, aucune de ces conclusions ne résulte d'un seul geste. « C'est pourquoi ce qu'il faut surtout retenir de ce rapport et des recommandations est que l'évolution vers un exercice du droit sain et durable au Canada exigera des petits pas en avant, à tous les niveaux et de la part de tous les intervenants. »

Une **foire aux questions** sur le projet national a également été publiée.

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada est l'association nationale qui réunit les 14 ordres professionnels de juristes ayant pour mandat, à la demande des provinces et territoires, de réglementer l'exercice du droit des 134 390 avocats du Canada, 4 200 notaires du Québec et 10 000 parajuristes autorisés de l'Ontario dans l'intérêt du public.

L'Association du Barreau canadien se voue à la primauté du droit et à l'amélioration du droit et de l'administration de la justice. Quelque 37 000 avocats, notaires du Québec, professeurs de droit et étudiants en droit de toutes les régions du Canada en sont membres.

L'Université de Sherbrooke est un établissement universitaire public de langue française du Québec. La Pre Nathalie Cadieux, Ph.D, CRHA, est professeure agrégée et chercheure principale à l'École de gestion (Management et Gestion des ressources humaines) de l'Université de Sherbrooke. Le Comité d'éthique de la recherche Lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke a approuvé le projet de recherche et veillé au respect des règles d'éthique.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce communiqué, veuillez vous adresser à :

Bob Linney
Directeur des communications et technologie
Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada
Téléphone : 613.769.0644
blinney@flsc.ca